



**ACADÉMIE  
DE LILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2025**

dans l'académie de Lille

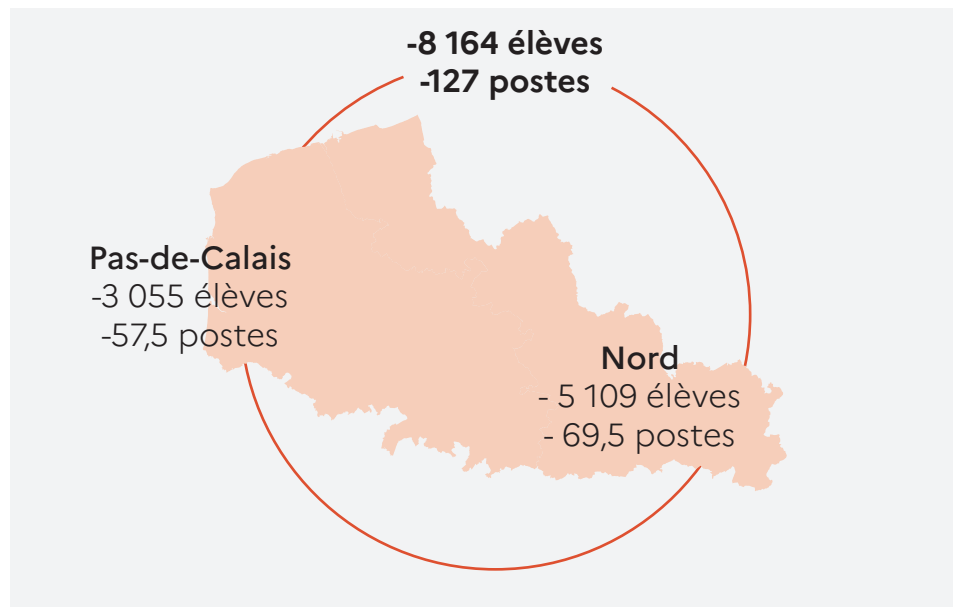


Dossier de presse  
29 janvier 2025

# La rentrée dans le premier degré

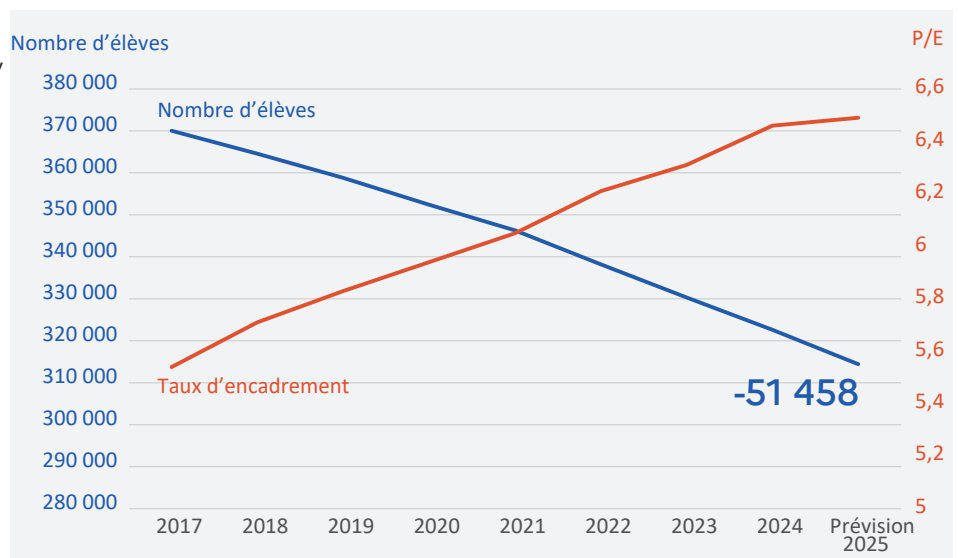
## À la rentrée 2025, 8 164 élèves de moins

Ce sont **8 164 élèves de moins prévus à la rentrée 2025**, soit 2,5 % des effectifs académiques. Au national la démographie est également en baisse, de 1,5 % soit 80 811 élèves.



Pour rappel, entre 2017 et 2024, **l'académie de Lille a bénéficié de 160 créations de poste** alors même que l'académie **a perdu sur le même temps près de 51 458 élèves**. Ces créations de postes ont permis :

- le dédoublement des classes de grande section, de CP et de CE1 en éducation prioritaire ;
- le plafonnement à 24 élèves par classe hors éducation prioritaire.



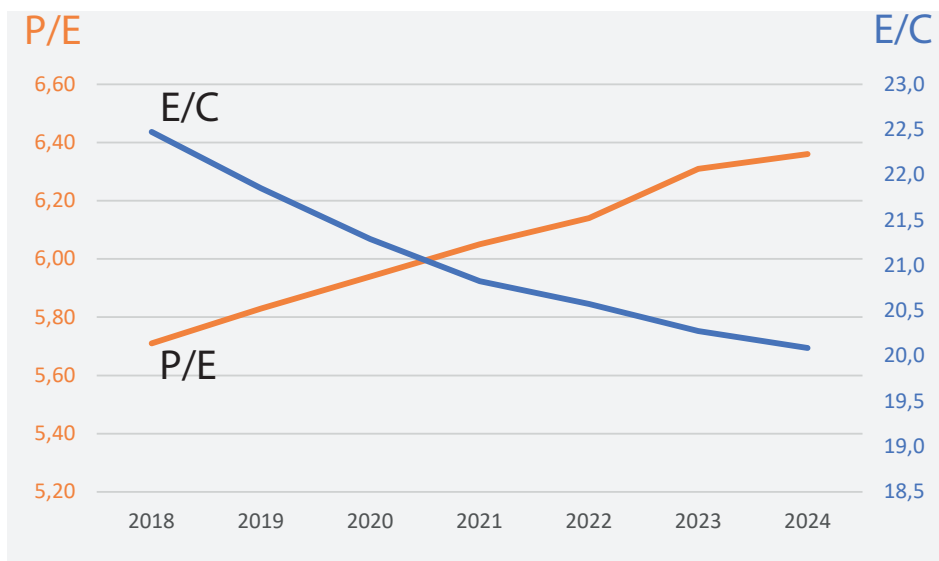
## Un taux d'encadrement en progression

Alors que l'on comptait 5,54 enseignants pour 100 élèves en 2017, **à la rentrée 2025, ils seront 6,49.**

A la rentrée 2025, le nombre d'enseignants pour 100 élèves :

- **S'améliore par rapport à la rentrée 2024**  
6,49 en 2025 (contre 6,46 en 2024)  
Pour rappel, en 2017 ils étaient 5,54
- **Dépasse la moyenne nationale**  
6,49 enseignants pour 100 élèves dans l'académie (contre 6,06 au national)

Le nombre d'élèves par classe s'améliore d'année en année : en 2017 il y avait en moyenne 23,2 élèves par classe contre 20,1 à la rentrée 2024.



## LA CARTE SCOLAIRE

La carte scolaire est en cours de réalisation, autour de différentes priorités :

- La ruralité
- La création de classes de toutes petites sections de maternelle dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Le remplacement
- L'accompagnement des élèves en situation de handicap notamment par la création de 4 ULIS école

Dans le cadre de l'élaboration de la carte scolaire, aucune mesure n'est effectuée avant la tenue du comité social d'administration spécial départemental (CSAD) courant février. La communication sur le sujet se fera à l'issue.

Pour rappel, des mesures de recomptage ont lieu à chaque rentrée scolaire afin de conforter les effectifs prévisionnels. Des ajustements de carte peuvent avoir lieu à la marge.

# La rentrée dans le second degré

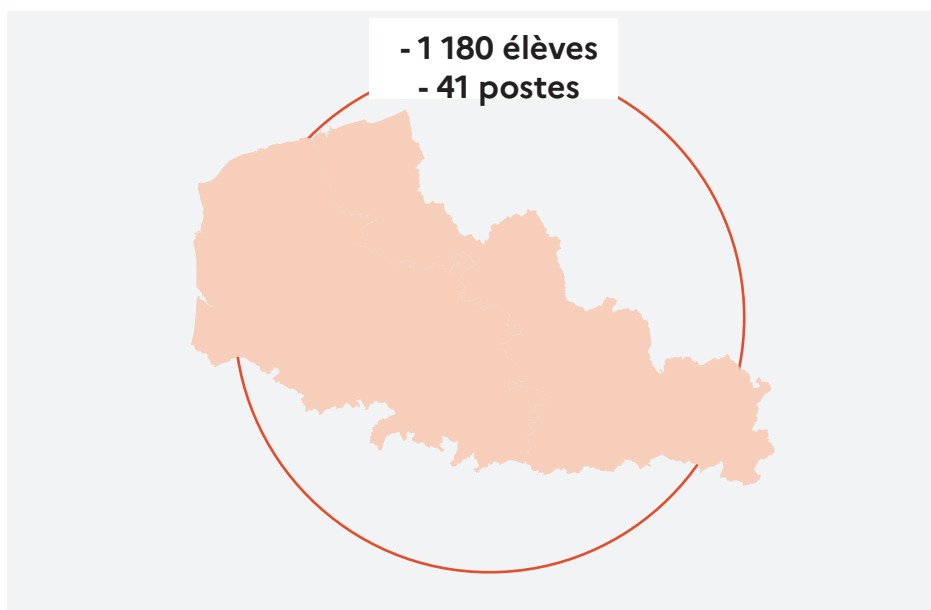
## A la rentrée 2025, 1 180 élèves de moins

La rentrée 2025 sera marquée par la perte de 1 180 élèves dans le 2<sup>nd</sup> degré, ce qui représente une baisse de 0,4% contre -0,3 % au national.

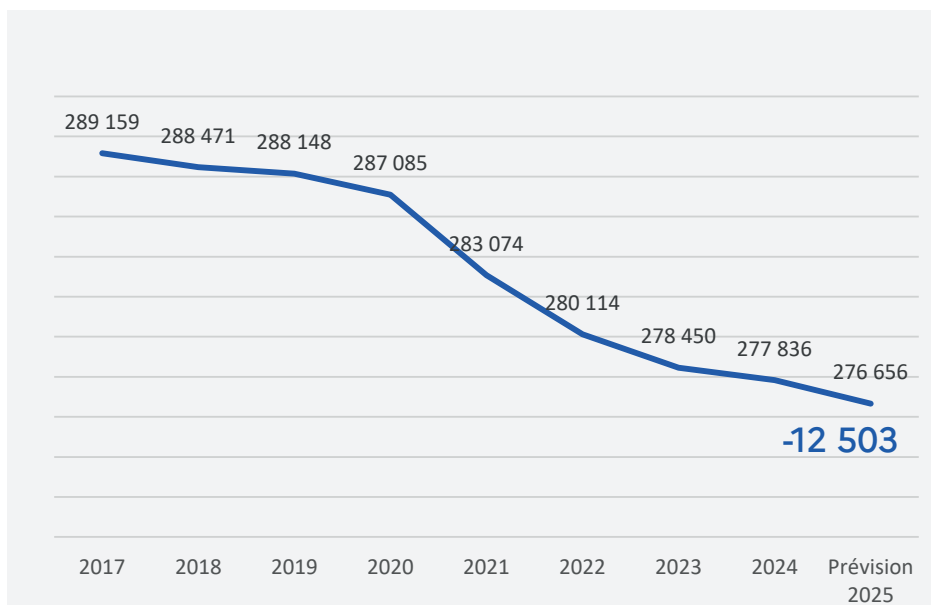
Collège **-1 452** élèves

Lycée **-308** élèves

LP **+580** élèves



Entre 2017 et 2025, les effectifs dans le second degré dans l'académie ont baissé de 4,32 % soit plus de 12 000 élèves.



## Les moyens d'enseignement à la rentrée 2025

### COLLÈGE

- 1 452 élèves

-106 postes

H/E : 1,39 → Maintien du taux d'encadrement

- Accompagnement des élèves en situation de handicap : création de 15 ULIS

### EREA

Les établissements régionaux d'enseignement adapté sont des établissements publics locaux d'enseignement qui accueillent des élèves en grande difficulté scolaire ou sociale ou rencontrant des difficultés liées à une situation de handicap.

-8 postes

Malgré la mesure, le taux d'encadrement reste très favorable avec 3,9 élèves par enseignant

### LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- 308 élèves

-69 postes

H/E : 1,58 → Maintien du taux d'encadrement

- Création d'une CPGE adaptation technicien supérieur au lycée de l'Europe à Dunkerque,
- Création d'une CPGE technologie et sciences industrielles en 3 ans au lycée du Hainaut à Valenciennes, destinée à accueillir des élèves issus de baccalauréat professionnel
- 2 ouvertures de la série STI2D au lycée Jean Rostand à Roubaix et au lycée Denis Diderot à Carvin.
- Accompagnement des élèves en situation de handicap : création de 3 ULIS

### LYCÉE PROFESSIONNEL

+ 580 élèves

+124 postes

H/E : 2,23 → Amélioration du taux d'encadrement

- Accompagnement des élèves en situation de handicap : création de 6 ULIS

## ÉVOLUTION DE L'OFFRE DES FORMATIONS EN LYCÉE PROFESSIONNEL (PROJET)

A la rentrée 2025, les établissements publics verront leur offre de formation évoluer pour répondre aux différents enjeux régionaux.

### 11 ouvertures

- LP Pierre Mendès France à Saint-Pol-sur-Ternoise  
Certificat de spécialisation vendeur - conseil en alimentation
- LP Pierre Mendès France à Saint-Pol-sur-Ternoise  
Certificat de spécialisation aide à domicile
- LP André Malraux à Béthune  
Certificat de spécialisation vendeur - conseil en produits techniques pour l'habitat
- LP René Cassin à Montigny en Ostrevent  
Certificat de spécialisation échafauteur
- LP François Hennebique à Liévin  
CAP Intervenant en maintenance technique du bâtiment
- LP Les Hauts de Flandre à Seclin  
FCIL prépa concours administratif
- LPO Colbert à Tourcoing  
Certificat de spécialisation production et réparation de produits électroniques
- LPO Pierre Forest à Maubeuge  
CAP réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option chaudronnerie
- Lycée des métiers François Mansart à Marly  
Certificat de spécialisation solier
- LP Auguste Béhal à Lens  
CAP production et service en restaurations
- LP du Pays de Saint-Omer à Saint-Omer  
Bac pro technicien en réalisation de produits mécaniques

Outre les ouvertures, **des augmentations de capacités seront réalisées** notamment dans les filières à caractère industriel et implantées dans des bassins d'éducation stratégiques pour la filière des batteries de véhicules électriques.

## 6 extensions

- LP Pierre Mendès France à Saint-Pol-sur-Ternoise  
Bac pro maintenance des véhicules option A voitures particulières
- LP des travaux publics Jean Bertin à Bruay-la-Buissière  
CAP conducteur d'engins de travaux publics et carrières
- LP Automobile et transports à Grande Synthe  
CAP conducteur routier marchandises
- LP de l'Yser à Wormhout  
Bac pro accompagnement, soins et services à la personne
- LP Louis Leopold Boilly à La Bassée  
Bac pro esthétique cosmétique parfumerie
- LP Louis Leopold Boilly à Denain  
Bac pro technicien en chaudronnerie industrielle.

Des fermetures (1) ou réductions de capacité (9) seront probablement effectuées. Dans leur très grande majorité, ces mesures s'appliquent à des formations en difficulté depuis quelques années.

Ces mesures sont soumises au vote du CORE (Comité régional pour l'emploi) et à une délibération de l'assemblée régionale.

## LA DOTATION HORAIRE GLOBALE

Communément, la préparation de la rentrée consiste à répartir équitablement les moyens alloués à l'académie entre les établissements. Dans ce cadre, le ministère procède chaque année à un rééquilibrage des dotations en faveur des académies les moins dotées en prenant en compte les caractéristiques sociales et rurales des territoires. Cela conduit à un retrait de moyens pour l'académie de Lille que celle-ci répartit entre les catégories d'établissement. Ces mesures de retrait n'impacteront en aucun cas les taux d'encadrement.

**Au niveau académique, le calcul de la dotation horaire globale pour chaque établissement repose sur trois éléments principaux :**

- **le nombre d'élèves,**
- **les formations offertes (dont les grilles horaires diffèrent de l'une à l'autre),**
- **les caractéristiques sociales des élèves accueillis.**

La prise en compte des caractéristiques sociales conduit à une allocation de moyens complémentaires pour les EPLE qui accueillent les populations les plus fragiles. Cette allocation est calculée notamment à partir de l'Indice de position sociale (IPS). Créé par la *Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère*, l'IPS permet d'estimer la situation sociale des élèves d'un établissement. Chaque élève se voit attribuer un indice compris entre 38, la situation la moins favorable, et 179, la situation la plus favorable. L'IPS moyen de l'académie est de 99,4 et varie de 56,1 à 160,6.

Des mesures d'ajustement peuvent être prises à la rentrée, en fonction de l'affectation des élèves.

## AUTRES MESURES

18 postes sont alloués pour financer les mesures suivantes :

- École européenne : 100% des niveaux ouverts
- 3 micros-collèges et 2 micros-lycées
- Déploiement progressif des langues régionales
- Une nouvelle cité éducative
- Expérimentation maths-philo pour près de 500 élèves

### ÉCOLE EUROPÉENNE : 100% DES NIVEAUX OUVERTS

En 2019, l'école européenne Lille Métropole Jacques Delors a été ouverte. Depuis, chaque année, l'académie accompagne la montée en charge de l'école. **À la rentrée 2025, ce sont donc 28 classes sur l'ensemble des niveaux qui seront ouvertes et accueilleront 724 élèves au total.**

L'EELM offre une éducation européenne, multiculturelle et plurilingue et prépare au baccalauréat européen.

### 3 MICRO-COLLÈGES ET 2 MICRO-LYCÉES

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, les micro-collèges, micro-lycées et autres structures de retour à l'école offrent des solutions adaptées aux jeunes ayant interrompu leur scolarité depuis au moins six mois. Ces dispositifs permettent de reprendre des études dans un cadre adapté et structuré, et de préparer un diplôme national du brevet ou un baccalauréat, dans le cadre d'un accompagnement personnalisé.

**L'académie compte actuellement trois micro-collèges (collège Jean Zay de Lens, collège Vadez de Calais et collège Franklin de Lille) et deux micro-lycées (lycée Pierre Forest de Maubeuge et lycée Henri Darras de Liévin).**



## DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DES LANGUES RÉGIONALES

Depuis 2022, le picard et le flamand occidental figurent parmi les langues régionales pouvant être enseignées au sein de l'Éducation nationale, suite à la publication de la circulaire sur les langues et cultures régionales au bulletin officiel de l'Éducation nationale.

L'enseignement des langues régionales se déroule en fonction de leur présence historique sur le territoire, mais aussi en tenant compte des besoins locaux et des ressources humaines disponibles.

Le flamand occidental est proposé aux écoliers de Bailleul, Bergues, Cassel, Crochte et Wormhout, ainsi qu'aux collégiens de Bailleul, Cassel, Crochte et Wormhout. Par ailleurs, l'ouverture d'un parcours Mare Nostrum est prévu au collège du Houtland à Wormhout.

Quant au picard, il est proposé aux écoliers de plusieurs territoires du Pas-de-Calais ainsi qu'à Aulnoy-lez-Valenciennes dans le Nord. Cette langue est également enseignée au lycée professionnel François Hennebique de Liévin, ainsi qu'au collège René Cassin de Lillers, où la continuité est assurée au sein d'un parcours Mare Nostrum.

## CITÉS ÉDUCATIVES

**L'académie de Lille dispose de 23 cités éducatives**, visant à améliorer l'accompagnement des jeunes de 0 à 25 ans dans divers espaces de vie, tant scolaires qu'extrascolaires. Ces cités mobilisent les acteurs éducatifs locaux - parents, services de l'État, collectivités, associations et habitants - dans les quartiers prioritaires. Elles bénéficient de ressources supplémentaires pour coordonner et renforcer les dispositifs existants, avec un accent sur la dimension citoyenne.

Le suivi des cités éducatives se fait par des « revues de projet » organisées par la préfecture et l'Éducation nationale, permettant d'évaluer les progrès et planifier les étapes suivantes. Ces revues sont essentielles pour éclairer le débat public et optimiser les résultats. Les dynamiques des cités éducatives se concentrent sur des thèmes tels que la santé, le sport, le développement durable, et l'égalité des genres, avec une volonté de mutualiser les ressources et d'élargir les partenariats, incluant les communautés d'agglomération, le département, la CAF, la Région et l'ARS.

**Dans le Nord :** Beuvrages / Bruay-sur-l'Escaut / Escautpont / Raismes, Denain, Douai / Waziers, Dunkerque / Grande-Synthe, Fourmies, Hautmont / Louvroil / Neuf-Mesnil, Jeumont, Lille Nord-Est, Lille Sud, Loos, Maubeuge, Roubaix, Tourcoing Nord-Est, Tourcoing Sud, Valenciennes-Anzin et **une nouvelle cité éducative à Mons-en-Baroeul**

**Dans le Pas-de-Calais :** Arras, Avion, Béthune, Boulogne-sur-Mer, Bruay-la-Buissière, Calais, Lens, Liévin.

## **EXPÉRIMENTATION MATHS PHILO POUR PRÈS DE 500 ÉLÈVES**

L'expérimentation Maths-Philo propose aux élèves de la 6ème à la 2nde une approche innovante qui combine mathématiques et philosophie. Chaque semaine, une heure de cours, animée par un binôme de professeurs, offre aux élèves l'occasion de découvrir des sujets actuels et de développer leur esprit critique. Des thèmes comme le hasard, l'infini, les illusions d'optique ou l'intelligence artificielle sont abordés.

Cette option valorise les élèves, en les préparant aux carrières scientifiques. Elle leur permet de découvrir de nouvelles méthodes de travail, de renforcer leur confiance en eux et en leurs pairs, de développer la réflexion personnelle, tout en explorant les mathématiques sous un angle philosophique stimulant.

L'objectif est également de développer des compétences interpersonnelles et d'encourager les filles à s'investir davantage dans les carrières scientifiques.

L'expérimentation se déroule sur trois trimestres : les deux premiers sont consacrés aux activités mathématiques, avec des interventions ponctuelles du professeur de philosophie. En troisième trimestre, un projet collectif (vidéos, ateliers, débats) permet aux élèves de synthétiser leurs apprentissages et de partager leurs réflexions avec leurs camarades.

Établissements expérimentateurs 2024-2025 :

- Collège Claude Lévi Strauss à Lille
- Collège Théodore Monod à Roubaix
- Collège Baudelaire à Roubaix
- Collège Jean Rostand à Le Cateau-Cambrésis
- Collège Pierre et Marie Curie à Liévin

Bilan et perspectives :

- 2024-2025 : 60 élèves sur 5 établissements.
- 2025-2026 : Expansion à 400-500 élèves, avec ouverture aux collèges et lycées de l'académie.
- 2026-2027 : Ambition de toucher 1000 à 1400 élèves, avec une répartition équilibrée entre collèges et lycées.

**À la rentrée 2025, pour chacun des 14 bassins d'éducation, un collège et un lycée de l'académie seront concernés, soit plus de 28 établissements.**

  
**Contact presse**

Olivia Gosset

Service communication  
Rectorat de l'académie de Lille  
144 rue de Bavay, Lille

03 20 15 60 92

[ce.communication@ac-lille.fr](mailto:ce.communication@ac-lille.fr)